



Cle debloquant portail automatique dans une residence

Par **nathaliete**, le **28/06/2013** à **13:30**

[fluo]bonjour[/fluo]

le propriétaire peut il refuser de remettre à son locataire la clé permettant de debloquer le portail automatique d'une copropriété? En cas de panne ou coupure EDF il n'y a pas de solution pour sortir la voiture sans cette clé.

Merci pour votre réponse

Par **amajuris**, le **28/06/2013** à **21:22**

bjr,

en principe en cas de manque de courant, il est possible d'ouvrir un portail manuellement.

si c'est une clé pour ouvrir un boîtier électrique, il est recommandé que cet clé ne soit remise à tout le monde.

cdt